

COMMUNE DE PRESERVILLE
PROCES-VERBAL DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 15 SEPTEMBRE 2025 à 20 H 30

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 14
Absents : 2 (dont 1 représenté)
Exclus : 0

Date de la convocation : 10 Septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 Septembre à 20 H 30, le Conseil Municipal de la commune de PRESERVILLE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Evelyne PETIT, Maire, selon l'ordre du jour suivant :

- 1°) Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 7 Juillet 2025,
- 2°) Décisions prises par Mme le Maire par délégations,
- 3°) Création d'un poste d'attaché territorial et fermeture du poste de rédacteur territorial,
- 4°) Titularisation de l'adjoint technique territorial,
- 5°) Questions diverses.

Etaient présents :

M.M PELISSE, BARTHERE, BACOU, LABAUME, BOYER, DESSERRE, LAYNET, LUCCHETTI, LUX, PECHMEJA, PERRY-PELISSIER, SEBASTIAN-RAMOS.

Absents : Mr CALAMOTE qui a donné pouvoir à Mme LUCCHETTI, Mr SPIELMANN

Secrétaire de séance : Mme Leticia SEBASTIAN-RAMOS

La séance est ouverte à 20 H 40

* * *

DOSSIER N° 1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 7 JUILLET 2025

Ce procès-verbal est validé à l'unanimité.

DOSSIER N° 2 : DECISIONS PRISES PAR Mme LE MAIRE PAR DELEGATIONS

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales « le Maire doit rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal des décisions prises par délégations ».

Madame PETIT donne toutes les explications utiles sur les différents devis validés.

OBJET	MONTANT TTC
COMMUNE :	
SILITEO : remplacement 3 postes informatiques	2094.00 €
SILITEO : remplacement poste serveur	539.00 €
DIFOTEL : charriot de lavage cantine	258.00 €
SEMIO : panneau informations	1980.00 €
DEFIBTECH : batterie défibrillateur	342.00 €

CARAMAN VERT : tondeuse weibang	549.00 €
DIFOTEL : produits d'entretien école	1042.04 €
DJ CLEAN : entretien bâtiments communaux	1125.60 €

DOSSIER N° 3 - CREATION D'UN POSTE D'ATTACHE TERRITORIAL

Délibération N° 2025-32

Vu l'article L313-1 du code général de la fonction publique,

Vu le tableau des effectifs,

Madame le Maire rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article L313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement, Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Compte tenu des besoins de la commune et après avoir procédé au vote, les élus décident à l'unanimité de :

- créer un emploi d'attaché territorial à temps complet pour assurer la fonction de secrétaire général à compter du 1^{er} Décembre 2025. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de catégorie A de la filière administrative, au grade d'attaché territorial,
- de modifier le tableau des effectifs.

DOSSIER N° 4 -TITULARISATION DE L'AGENT TECHNIQUE TERRITORIAL

Monsieur Maxime PETIT, agent technique polyvalent contractuel, a été recruté au mois de février dernier en remplacement de Mr Quentin BINET, agent technique polyvalent titulaire, qui a demandé une mise en disponibilité pour convenance personnelle depuis le début de l'année 2025.

La commune de PRAYSSAC (Lot) a indiqué par courrier du 22 Août dernier souhaiter recruter Mr BINET par voie de mutation. La commune de Préserville ne s'oppose pas à cette demande.

De ce fait, le poste d'agent technique territorial étant vacant, Monsieur PETIT a été nommé stagiaire pour cette fonction.

QUESTIONS DIVERSES

Madame Evelyne PETIT :

- Madame Laurence VALID a pris ses fonctions en qualité de nouvelle directrice de l'école du Grand Cèdre,
- Répartition par niveau des élèves à la rentrée scolaire 2025-2026 :

CYCLE I	39
Petite section	10
Moyenne section	12
Grande section	17
CYCLE II	34
CP	11
CE1	12
CE2	11
CYCLE III	23
CM1	11
CM2	12
TOTAL	96

- Trois agents polyvalents exerçant leurs fonctions à l'école sont absents pour cause de maladie, ceux-ci ont pu être remplacés. Mme PETIT signale la difficulté de trouver des personnes pour effectuer les remplacements,

- Forum des associations : la fréquentation a été bonne, les associations sont satisfaites,
- L'Espace Numérique de Travail (E.N.T) va être mis en place à l'école du grand cèdre. L'E.N.T sera pris en charge par les communes de Préserville et Aurin et favorisera l'individualisation et les approches pédagogiques, Elle donnera également une visibilité accrue au travail des enseignants,
- Une subvention d'un montant de 10591.68 € a été allouée à la commune par le Conseil Départemental pour le relamping de la salle de la Fontaine,
- Vente des bâtiments communaux :
 - maison 17 route de Lauzerville : un sous-seing privé a été signé. La commune doit faire établir un bilan énergétique,
 - maison 19 route de Lauzerville : une offre a été acceptée, le dossier est en cours,
- Un rack à vélo sera installé près du citystade,
- Le système d'éclairage du parvis de la Fontaine présente des dysfonctionnements. Un devis va être sollicité pour un éventuel changement de logiciel,
- Culture de scène : l'Assemblée Générale se tiendra le 22 Septembre prochain,
- Remercie Messieurs Gérard BOYER et Armand CALAS pour les travaux effectués dans le cimetière,

Monsieur Damien LABAUME :

- Présente une sélection de mobilier urbain à installer sur la commune. Les élus arrêtent leur choix,
- *Messieurs François PECHMEJA et Pierre LUX :*
 - Réunion du SIPOM en date du 4 Septembre 2025 : ils donnent toutes les explications utiles sur les sujets abordés lors de cette réunion,

Monsieur Daniel PELISSE :

- Urbanisme : la demande de permis d'aménager sur la zone AU2 suit son cours,
- La rétrocession de la voirie et de l'assainissement des lotissements « Les hauts de Préserville » et « Château vert » a été sollicitée. Ce dossier est à l'étude actuellement.
- Sécurisation de la Fontaine place de l'Eglise : le paveur doit intervenir prochainement,

Madame Sylvie LUCCHETTI :

- Fête locale : de nombreuses personnes ont participé à cette manifestation, anciens et nouveaux habitants, dans une ambiance chaleureuse,
- WORLD CLEANUP DAY : cette journée mondiale du nettoyage se tiendra à Préserville le samedi 20 septembre de 9 H à 12 H,
- Cinéma le 24 septembre 2025 : Film → « 13 jours/13 nuits »,
- Théâtre le 4 octobre 2025 : « Il faut caser papa »,

Monsieur François LAYNET :

- Une taille d'arbres secs est à prévoir- Un devis va être sollicité,

Madame Samantha PERRY-PELLISSIER :

- Signale un trou sur la chaussée chemin du barrus,

Monsieur Guy BARTHERE :

- L'accès provisoire aux maisons situées 17 et 19 route de Lauzerville a été réalisé pour permettre aux futurs acquéreurs d'effectuer les travaux,

- Les nids de poule ont été rebouchés sur la commune selon les prévisions,
- La rénovation du chemin d'en roussel est terminée : marquage au sol et signalisation,
- Le passage de l'épareuse a été fait avant la fête locale cette année,
- Monsieur Gérard BOYER a réparé les portiques place du village,
- Remercie Monsieur PETIT, agent technique, qui a rénové le puits situé dans l'aire de jeux : travail méticuleux réalisé avec beaucoup de soin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 22 H 25.

A Préserville, le 20/10/2025

Evelyne PETIT
Maire de Préserville



Léticia SEBASTIAN-RAMOS
Secrétaire de séance

